



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### DC1 - NO-CLEAN FLUX REMOVER - VERICLEAN, AEROSOL

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	DC1 - NO-CLEAN FLUX REMOVER - VERICLEAN, AEROSOL
Numéro du produit	MCC-DC1101, MCC-DC1105, MCC-DC1, MCC-DC110Y
Synonymes; marques commerciales	"DC1 - VeriClean Defluxer/Degreaser, Plastic Safe"

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produit d'entretien.
--------------------------	----------------------

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	MICROCARE EUROPE BVBA VEKESTRAAT 29 B11 INDUSTRIEZONE 'T SAS 1910 KAMPENHOUT, Belgium Phone +32.2.251.95.05 Fax +32.2.400.96.39
Fabricant	MICROCARE CORPORATION 595 John Downey Drive New Britain, CT 06051 United States of America CAGE: OATV9 Tel: +1 860-827-0626 Fax: +1 860-827-8105 techsupport@microcare.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	CHEMTREC France +(33)-975181407 +1 703-741-5970 (from anywhere in the world)
--------------------------	---

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Aerosol 1 - H222, H229
Dangers pour la santé humaine	Non Classé
Dangers pour l'environnement	Aquatic Acute 1 - H400

Santé humaine	Les éclaboussures dans les yeux peuvent causer des rougeurs et de l'irritation. Conserver hors de la portée des enfants. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé.
---------------	--

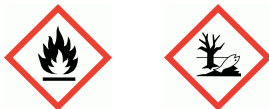
## DC1 - NO-CLEAN FLUX REMOVER - VERICLEAN, AEROSOL

### Physicochimique

Réceptif sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogramme de danger



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Réceptif sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

#### Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.  
P501 Éliminer le contenu/ réceptif selon les réglementations nationales.

#### Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.  
RCH001a Réserve aux installations industrielles.

#### Mentions de mise en garde supplémentaires

P391 Recueillir le produit répandu.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>HEXAMETHYLDISILOXANE (Methyl siloxane)</b> <span style="float: right;"><b>60-100%</b></span>		
Numéro CAS: 107-46-0	Numéro CE: 203-492-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119496108-31
Facteur M (aigu) = 1		
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Aquatic Acute 1 - H400		
<b>HFC-134a Tetrafluoroethane</b> <span style="float: right;"><b>10-30%</b></span>		
Numéro CAS: 811-97-2	Numéro CE: 212-377-0	Numéro d'enregistrement REACH: 05-2114285300-58-0000
<b>Classification</b> Press. Gas, Liquefied - H280		

**DC1 - NO-CLEAN FLUX REMOVER - VERICLEAN, AEROSOL**

<b>1-MÉTHOXY-2-PROPANOL</b>		<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 107-98-2	Numéro CE: 203-539-1	Numéro d'enregistrement REACH: 05-2114327809-39-0000
<b>Classification</b>		
Flam. Liq. 3 - H226		
STOT SE 3 - H336		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

**Commentaires sur la composition** Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

**Composition****RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

<b>Information générale</b>	Enlever rapidement tout vêtement qui devient mouillé ou contaminé. Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau soigneusement à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Mal de tête.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites.
<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur. Irritation et rougeurs, suivies d'une vision floue.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Poudre. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

## DC1 - NO-CLEAN FLUX REMOVER - VERICLEAN, AEROSOL

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Oxydes de carbone. Une protection contre les poussières nuisibles doit être utilisée quand la concentration dans l'air dépasse 10 mg/m<sup>3</sup>.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Des contenants aérosol en explosion peuvent être projetés du feu à grande vitesse.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Si la fuite ne peut pas être arrêtée, évacuer la zone. Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## DC1 - NO-CLEAN FLUX REMOVER - VERICLEAN, AEROSOL

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**      Produit d'entretien.

**Reference to other sections.**      Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10).

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### 1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 188 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 375 mg/m<sup>3</sup>

\*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

\* = Risque de pénétration percutanée.

##### Additional Occupational Exposure Limits

**Commentaires sur les composants**      WEL = Workplace Exposure Limits

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Equipements de protection



**Contrôles techniques appropriés**      Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.

**Protection des mains** Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Alcool polyvinylique (PVA). Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré).

**Autre protection de la peau et du corps** Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

**Mesures d'hygiène** Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**Protection respiratoire** Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Liquide limpide. Incolore.
<b>Odeur</b>	Légère. Ether.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.

**DC1 - NO-CLEAN FLUX REMOVER - VERICLEAN, AEROSOL**

<b>pH</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point de fusion</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	98°C/210°F @ 101.3 kPa
<b>Point d'éclair</b>	-4.0°C/24°F Méthode Tag en creuset fermée.
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 18.6 %(V) Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.25 %(V)
<b>Autre inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	5.95 kPa @ 25°C
<b>Densité de vapeur</b>	> 1.0
<b>Densité relative</b>	0.88 @ unspecified°C
<b>Densité apparente</b>	Pas d'information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Insoluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Le produit ne contient pas de groupe chimique associé à des propriétés oxydantes.
<b>Commentaires</b>	Aérosol.
<b>9.2. Autres informations</b>	
<b>Indice de réfraction</b>	Pas d'information disponible.
<b>Taille de particules</b>	Pas d'information disponible.
<b>Poids moléculaire</b>	Non applicable.
<b>Volatilité</b>	100%
<b>Concentration de saturation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température critique</b>	Pas d'information disponible.
<b>Composé organique volatile</b>	Ce produit contient au maximum 87 g/litre de COV.
<b>UDF Phrase 1</b>	Flammable aerosol.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

## DC1 - NO-CLEAN FLUX REMOVER - VERICLEAN, AEROSOL

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Ne polymérisera pas.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Oxydants puissants. Bases fortes. Acides forts minéraux.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Vapeurs/gaz/fumées de : Silicon dioxide  
Formaldehyde

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Autres effets sur la santé** Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

**Inhalation** Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager le système respiratoire.

**Ingestion** Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.

**Contact cutané** Le produit a un effet de délipidation de la peau. Peut provoquer une irritation cutanée/eczema.

**Contact oculaire** Irritant pour les yeux.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### HEXAMETHYLDISILOXANE (Methyl siloxane)

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation** 106,0  
(CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)

**Espèces** Rat

#### HFC-134a Tetrafluoroethane

**Autres effets sur la santé** Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation** 567 000,0  
(CL<sub>50</sub> gaz ppmV)

**Espèces** Rat

**ETA inhalation (gaz ppm)** 567 000,0

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Inconnu.

## DC1 - NO-CLEAN FLUX REMOVER - VERICLEAN, AEROSOL

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques.

#### Informations écologiques sur les composants

##### HEXAMETHYLDISILOXANE (Methyl siloxane)

<b>Toxicité</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques.
<b><u>toxicité aquatique aiguë</u></b>	
<b>C(E)L<sub>50</sub></b>	0.1 < L(E)C50 ≤ 1
<b>Facteur M (aigu)</b>	1
<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 hours: 0.46 mg/l mg/l, Poissons
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 72 heures: 0.79 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 96 heures: > 0.93 mg/l, Selenastrum capricornutum

##### HFC-134a Tetrafluoroethane

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 hours: 450 mg/l, Poissons
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 hours: 980 mg/l, Daphnia magna

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** La dégradabilité du produit n'est pas connue.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** La bioaccumulation sera probablement peu significative à cause de la faible solubilité dans l'eau de ce produit.

**Coefficient de partage** Pas d'information disponible.

#### Informations écologiques sur les composants

##### HFC-134a Tetrafluoroethane

**Coefficient de partage** Pow: 1.06

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Le produit contient une substance qui a un potentiel de formation d'ozone photochimique.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.



## DC1 - NO-CLEAN FLUX REMOVER - VERICLEAN, AEROSOL

**Méthodes de traitement des déchets** Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	NA
N° ONU (IMDG)	UN1950
N° ONU (ICAO)	UN1950

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	LIMITED QUANTITY
Nom d'expédition (IMDG)	UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, LIMITED QUANTITY
Nom d'expédition (ICAO)	UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, LIMITED QUANTITY
Nom d'expédition (ADN)	LIMITED QUANTITY

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Code de classement ADR/RID	F
Classe IMDG	2.1 LIMITED QUANTITY
Classe/division ICAO	2.1 LIMITED QUANTITY

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	N/A
Groupe d'emballage (IMDG)	N/A
Groupe d'emballage (ICAO)	N/A
Groupe d'emballage (ADN)	N/A

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-D, S-U
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3YE
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	23

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

## DC1 - NO-CLEAN FLUX REMOVER - VERICLEAN, AEROSOL

Transport en vrac Non applicable.  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

**Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)** Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

#### Inventaires

##### **Canada (DSL/NDSL)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **États-Unis (TSCA)**

Oui

### RUBRIQUE 16: Autres informations

**Commentaires sur la révision** NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Date de révision** 05/04/2017

**Révision** 59

**Remplace la date** 05/04/2017

**Numéro de FDS** AEROSOL - DC1

**Statut de la FDS** Approuvé.

**Mentions de danger dans leur intégralité** H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.